

République française

Département des Hautes-Pyrénées

COMMUNE DE BETPOUEY

Séance du 04 octobre 2021

Membres en exercice :

7

Date de la convocation: 28/09/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le quatre octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard SOUBERBIELLE

Présents : 7

Votants: 7

Présents : Bernard SOUBERBIELLE, André ARMARY, Huguette SANTOS, Jean-Louis LASSALLE, Thierry MARCOU, Jean CAZAUX, Guillaume BROUEIL-NOGUE

Pour: 7

Secrétaire de séance: Huguette SANTOS

Objet: Avis sur le Plan de Prévention des Risques (P.P.R) - DE_036_2021

Monsieur le Maire indique que les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ont établi un projet de P.P.R sur la commune de Betspouey.

Conformément à l'article R562-7 du Code de l'Environnement, l'avis du Conseil Municipal doit être rendu dans un délai de deux mois.

Après examen de l'ensemble du projet (cartographies, règlement,...) et discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE :

- DE DONNER un avis favorable au projet du P.P.R présenté par les services de la DDT.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Bernard SOUBERBIELLE,
Maire de BETPOUEY

Par le Maire,
Huguette SANTOS
Adjointe au Maire



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF
SOUS PREFECTURE D'ARGELES GAZOST

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 22/10/2021
065-216500892-20211004-DE_036_2021-DE